

## Édito (ou point fort de la semaine) :

### OUF ! IL S'EN EST FALLU DE PEU

Début octobre 2020 le laboratoire pharmaceutique Merck présente par voie de presse les données prometteuses d'un essai clinique de phase 2/3 sur le molnupiravir, aussi appelé MK-4482 ou Lagevrio. D'après cette présentation cet antiviral délivré par voie orale divisait par deux les risques d'hospitalisation encourus par les personnes atteintes du COVID.

*« Selon une étude scientifique menée par des chercheurs de l'Institut des sciences biomédicales de l'Université de Géorgie (Etats-Unis) publiée le 3 décembre dans la revue Nature Microbiology il aurait montré une efficacité redoutable, en bloquant la transmission du virus en 24 à 36 heures. »*

Merck en lance aussitôt la production.

Le 25 octobre l'Agence Européenne du Médicament engage une procédure accélérée d'évaluation. Le 19 novembre elle émet un avis favorable à l'utilisation de ce médicament « *en cas d'urgence* ». Il est dès lors possible de le prescrire alors que l'autorisation de mise sur le marché n'a pas encore été délivrée.

L'essai clinique ayant entre temps été étendu à 1 400 patients il apparaît que la réduction du risque d'hospitalisation se limiterait à 30 %. Le 10 décembre 2021 la Haute Autorité de santé donne un avis défavorable à l'utilisation de ce médicament.

Déjà, début 2021 une étude publiée dans The journal of infectious diseases révélait que le composé actif du molnupiravir pouvait « *s'incorporer à l'ADN du patient et provoquer des mutations entraînant la croissance de cellules cancéreuses ou des malformations congénitales* ». Il s'avère également que « *la société pharmaceutique Pharmasset, qui a commercialisé cette molécule l'a abandonnée en 2003 après avoir découvert son caractère mutagène* ».

Pourtant, « *le 25 novembre dernier, après avoir commandé 500 000 doses pour un montant de 35 millions d'euros, Olivier VERAN, ministre de la Santé, s'était réjoui que la France soit le premier pays européen à faire bénéficier ses citoyens du molnupiravir* ».

Le 25 décembre la presse nationale annonçait « *que la précommande avait été annulée et que cela ne nous avait rien coûté* ».

R. VACHON

## Sommaire :

- **L'écho des comités :** **Pages 2 et 3**
- **Autres infos locales :** **Page 4**
- **Dossiers :** **Page 5**
  - EHPAD - Témoignage
  - Psychiatrie – Vide juridique
  -
- **Culture et santé :** **Page 5**

## L'écho des comités :

### **Dole**

Le comité de défense des hôpitaux publics de Dole organise une action de signatures de cartes postales destinées au Président de la République sur le marché de DOLE

**à partir de 10H  
SAMEDI 15 JANVIER 2022**

Ces cartes postales seront accompagnées d'une lettre rappelant  
la motion du Conseil de surveillance de l'hôpital,  
le vœu du Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté  
et les délibérations de 91 communes,  
**qui unanimement réclament le maintien de la chirurgie conventionnelle à Dole.**

### **NICE**

Le comité Santé Publique 06 participe à l'action du 15 janvier 2022

**Rassemblements de 12 h à 14 h sur les parvis des hôpitaux et de EHPAD des Alpes maritimes  
et à 14h à NICE devant l'ARS**

[L'appel du comité](#)

## CRETEIL

Les Voeux du comité : Faire du premier semestre 2022, un semestre d'action et de débats, avec les personnels et la population, dans tout le département.

### [Le communiqué du comité](#)

## Luçon

### **Nouveau rassemblement devant l'hôpital le vendredi 14 janvier à 14 h**

pour exiger:

- Le maintien des services des Urgences et du SMUR 24h/24 et 7j/7 sur le site de Luçon dans des conditions optimum et de façon pérenne.
- La poursuite et le développement des services existants.
- La mise en place de nouveaux services.

## RAMBOUILLET

Le comité réagit à l'annonce du projet de construction d'un nouvel hôpital

### [Le communiqué](#)

## VIRE

Campagne de signatures de cartes postales destinées au Président de la République sur le marché de VIRE le vendredi 14 janvier.

### [L'article](#)

## DOURDAN

Le comité de DOURDAN aux côtés du comité de défense des hôpitaux du nord-Essonne à Évry pour le dépôt d'une pétition au préfet de l'Essonne.

### [La vidéo](#)

## Autres infos locales :

### **Minute de silence pour l'hôpital public**

Partout en France les hospitaliers observent une minute de silence aux portes de leurs lieux de travail pour exprimer leur malaise et revendiquer « UN HOPITAL PUBLIC POUR TOUS »

[L'article de France3](#)

Exemple à CAEN avec le soutien des usagers

[L'article de francebleu](#)

A La Pitié Salpêtrière – APHP PARIS

[La vidéo](#)

A SAINT-DENIS (93)

[La vidéo](#)

### **TOULOUSE**

Grève générale illimitée à l'hôpital des enfants pour dénoncer contre la mise en danger des patients et un niveau de souffrance au travail jamais atteint auparavant.

[L'article](#)

### **Action du 11 Janvier 2022**

Aperçu non exhaustif de la participation des comités

[Le diaporama](#)

Le Parti de Gauche du Val-de-Marne apporte son soutien total à l'action des personnels médicaux et de santé qui se mobilisent pour la sauvegarde des hôpitaux publics.

[Le communiqué](#)

### **SAINT-MAURICE (94)**

La direction a annoncé la fermeture d'une unité de patients entrants à partir de la semaine prochaine. 22 lits sont supprimés et les 13 soignants réaffectés

[L'article](#)

# Dossier :

## EHPAD

Conditions de travail et de prise en charge des résidents.

[Le ressenti et les suggestions de la parente d'un résident](#)

## PSYCHIATRIE

Réflexion sur les carences de la loi et de la politique de santé sur la contention et l'isolement

[L'article](#)

# Culture et santé :

**Pass sanitaire, quelle démocratie en Pandémie ?**

Une vidéo qui alimente la réflexion de façon saine et documentée

[https://www.youtube.com/watch?v=Z\\_c9dcjC85k](https://www.youtube.com/watch?v=Z_c9dcjC85k)

« Toutes les infos sur le site de la Coordination Nationale »

<http://coordination-defense-sante.org/>



**COORDINATION NATIONALE**  
**des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité**  
*(Fondée à Saint Afrique en avril 2004)*  
Siège social : **1 rue Jean Moulin 70200 LURE**  
Secrétariat : Lundi : 8h45-11h15 et 13h40-17h30 / Mardi : 8h45-14h45 / Jeudi : 8h45-11h15 / Vendredi : 13h40-16h15  
Tél : 09 67 04 55 15  
SIREN : 503 711 988 - SIRET : 503 711 988 00025  
Association agréée - Arrêté du 06/06/2018 - N2017RN0146  
Site : <http://coordination-defense-sante.org/>  
Contact : [cda12550@coordination-defense-sante.org](mailto:cda12550@coordination-defense-sante.org)  
Présidente : Michèle LEFLON [michele.leflon@orange.fr](mailto:michele.leflon@orange.fr)  
Adresse : 34 Rue de la Porte de Bourgogne – 08000 Charleville-Mézières - Tél 06 08 93 84 93  
Secrétaire : Rosine LEVERRIER [boudchoum@wanadoo.fr](mailto:boudchoum@wanadoo.fr)  
Adresse : 5 Rue Barbey d'Auréville – 14500 VIRE - Tél 02 31 67 07 54 - 06 41 29 08 02